

Le 6 novembre 1790 à Nogent-le-Rotrou.

Séance du samedi 6 novembre 1790 : Bichon, religieux de St Denis, réclamation impôts.

« Ce Jourd'hui six novembre mil Sept cent quatre Vingt dix du Matin dans l'assemblée du bureau municipal de la Ville de Nogent le Rotrou est Comparu M^r. Pierre Bichon ancien Religieux de St. Denis à Nogent le Rotrou & venu lequel a déclaré ce qui suit. vers le commencement de l'année courante 1790, il leur declara relativement à Sa contribution patriotique jouir de 1700# de pension, ce qui étoit vrai alors. En conséquence Son taux Fut porté Sur le rôle a la Somme de 141# 13^s. 4^d ce qui étoit juste. au Mois de Juillet suivant, Sa pension lui fut payée au prorata de 1900# ; mais la jouissance de cette augmentation à été bien courte, ou plutot elle est devenüe nulle ; Il se trompe encore, elle est devenüe bien pire que nulle ; Car pour sa contribution ecclesiastique publiée audit Nogent le 17 8^{bre} Suivant, ladite pension Se trouve reduite à la Somme de 1450# à compter du premier Janvier précédent, en consequence, Il prie ces Messieurs de vouloir bien, ayant egard à cette reduction, faire aussi celle de Son susdit taux dans une proportion qui y soit relative, c'est à dire de reduire la Susdite Somme de 141# 13^s. 4^d a celle de 120# 16^s. 8^d, et ils feront Justice. Et à signé avec le Secretaire greffier et les membres du Bureau. de laquelle declaration, les officiers municipaux lui ont accorde acte, et ont signé avec ledit declarant Bichon »¹

¹ A. M. Nogent, 1 D1, onzième et douzième feuillets.